



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

18 juin 2024 19h00 - 21h00 en vidéoconférence

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 : 05h. Monsieur Derek Covington, président de l'Association, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités à l'assemblée générale annuelle (ci-après AGA). Il invite Monsieur Robert Barette à prendre la parole à titre de président de l'Assemblée. Celui-ci explique les règles de déroulement de l'AGA.

2. Vérification de la régularité de l'avis de convocation

L'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour ont été envoyés le 17 mai 2024, soit dans les délais prescrits aux Règlements Généraux.

3. Appel des membres et vérification du quorum

La secrétaire d'assemblée procède à l'appel des délégués. Il y a 24 membres au registre des délégués. Le quorum à toute assemblée générale est composé du quart (1/4) des délégués dûment inscrits au registre, et il est donc de 6. La secrétaire d'assemblée confirme que le quorum, tel que fixé par les Règlements généraux, est atteint. La liste des présences est en annexe.

4. Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est modifié comme suit :

- L'article 8 devient:
Rapports
 - 8.1 Rapport du conseil d'administration
 - 8.2 Rapport de la direction générale
- Les items 14 et 15 sont fusionnés
- Les items 16 et 17 sont aussi fusionnés

AGA 20240618-4.1 Sur une proposition de Paule Bernier appuyée par Daphnée Bisson, les modifications à l'ordre du jour sont adoptées à l'unanimité.

AGA 20240618-4.2 sur une proposition de Paule Bernier, appuyée par Karine Legault
L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.



5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 19 juin 2023.

Le président d'assemblée invite les membres présents à l'AGA de l'année dernière à indiquer, le cas échéant, les corrections à apporter au procès-verbal. Aucune correction n'est apportée.

AGA20240618-5 sur une proposition de Fred Enns, appuyée par Michel Tremblay, le procès verbal de l'AGA 2023 est adopté à l'unanimité.

6. Adoption du procès-verbal de l'AGE du 30 avril 2024

Le président d'assemblée invite les membres présents à l'AGE du 30 avril dernier à indiquer, le cas échéant, les corrections à apporter au procès-verbal. Aucune correction n'est apportée

AGA20240618-6 sur une proposition de Daphné Bisson, appuyée par Michel Tremblay, le procès verbale de l'AGE du 30 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

7. Ratification des modifications aux Règlements Généraux

Paule Bernier, présidente du Comité de gouvernance et d'éthique, présente les deux modifications apportées aux Règlements généraux.

AGA20240618-6 sur une proposition de Daphné Bisson, appuyée par Michel Tremblay, les modifications aux règlements généraux sont ratifiées à l'unanimité.

8. Rapports

8.1 Rapport du conseil d'administration (Derek Covington)

Le président présente les membres du conseil d'administration 2023-2024. Il informe que Paule Bernier agit à titre de secrétaire d'assemblée en remplacement du Secrétaire de l'AQA qui est en déplacement pour son travail, Mony Sy, pour sa part n'a pu être présent.

Le président présente les modifications effectuées au niveau de la gouvernance : le CA depuis 2022 est maintenant un CA stratégique et non plus un CA opérationnel. Des comités du CA en bonne et due forme ont été créés et le travail accompli par ceux-ci en 2023-2024 est important. Il y a eu 14 réunions du CA en plus des réunions des comités. Il y a eu une revue de la gouvernance par le comité de gouvernance, éthique et déontologie. Le comité des Finances a apporté des améliorations au niveau de la transparence, la situation financière demeure précaire comme par les années passées. Une réflexion approfondie a permis de créer un nouvel organigramme qui intègre le premier poste de direction générale



de l'Association. Ce poste est d'autant plus important que le CA est maintenant un CA stratégique.

8.2 Rapport de la direction générale (Nadine Boutin)

La directrice générale fait part de son rapport, notamment en ce qui a trait aux programmes et événements. Un curriculum a été développé pour tous les types de programme. Un des objectifs est d'atteindre le plus de personnes possible et le camp des maîtres a été un réel événement que nous souhaitons reproduire. Nos athlètes ont brillé sur la scène nationale et internationale. Pour assurer la pérennité, il faudra continuer de grandir et augmenter le nombre d'athlètes identifiés espoir et relève. Les nouveaux critères de sélections seront publiés dès qu'ils seront approuvés. Au niveau opérationnel, il y a eu le départ pour des raisons personnelles de deux employés (Gavin McKay et Zahoor Chughtai), mais l'équipe demeure forte avec Akram Othmani, qui devient chef entraîneur responsable du développement des athlètes) et Karol Sauvé, le magicien, qui garde ses fonctions d'entraîneur, de coordonnateur technique et de formateur. Finalement nous avons développé des partenariats forts et recherchons activement des sources de financement stables pour assurer le développement de nos infrastructures et soutenir les initiatives d'initiation et de compétition. Les comités opérationnels sont présentés et l'annonce d'un nouveau comité des régates est faite. La directrice générale présente ses priorités pour l'année à venir, dont celle d'épauler l'équipe du développement et de l'excellence afin de supporter le plus grand nombre d'athlètes identifiés possible.

- 8.2.1 Comité des juges arbitres : Alain Rochon, président du comité, présente les faits saillants. Nous avons 17 juges-arbitres certifiés RCA, 10 pouvant être juge-arbitre en chef, 1 personne est en formation et 3 juges-arbitres sont de niveau international. Guylaine Bernier, responsable de la formation pendant de nombreuses années, a pris sa retraite. Elle a formé Guillaume Chrétien qui est maintenant le formateur clinicien certifié, il sera assisté de Julie Thibault qui est en formation auprès de Guylaine Bernier. Le nombre de juges arbitres ne permet pas d'assurer la présence pour toutes les régates. L'objectif est d'avoir 20 juges-arbitres. Il faudrait qu'il y ait au moins un juge-arbitre par club et un appel à tous est fait pour inviter des rameurs, des membres de leurs familles ou tout autre adulte à devenir juge-arbitre. Il présente les activités des différents juges-arbitres. Il souhaite avoir le calendrier des régates tôt à l'automne, ce qui est aussi l'objectif de la direction générale. Il remercie tous les juges-arbitres et les membres du comité pour leurs implications.
- 8.2.2 Comité du fond des maîtres : Guylaine Bernier, présidente du comité du fonds des maîtres. Elle rappelle le succès du camp des maîtres supporté financièrement par le fonds des maîtres créé par le comité organisateur des Masters en 2001. Les clubs bénéficient de prêts. Le Club de la Capitale a obtenu dernièrement des fonds pour l'aviron de mer.



9. Rapport annuel des Clubs:

Les clubs sont priés de faire parvenir à la direction générale leurs rapports annuels 2023-2024 pour le 1er juillet 2024

10. Présentation des États financiers au 31 mars 2024

M. Robert Junior Houde, CPA, présente les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Les états financiers ont été déposés dans les documents pour les délégués. Il explique les variations dans les produits et charges depuis l'année dernière. Il indique que la situation déficitaire devra être prise en compte par le Conseil d'administration. Le fonds général est en déficit et cela représente un objectif supplémentaire à suppléer pour l'année 2024-2025.

En réponse à une question, l'auditeur précise que la présentation est dirigée vers les activités plutôt que sur les postes budgétaires. Les questions ayant été épuisées, les auditeurs quittent l'assemblée.

11. Présentation du Budget 2024-2025

La directrice générale fait la présentation des grandes lignes du budget 2024-2025. Priorité est d'avoir un budget déficit zéro en mettant l'emphase sur l'augmentation des revenus. Nous sommes dépendants des subventions dédiées. Il faut travailler sur l'autofinancement. Des actifs, dont le camion, et des bateaux non utilisés, seront vendus. En étant conservateurs, nous avons un budget équilibré.

Akram Othmani s'inquiète de la vente de certains actifs, dont les bateaux de haut niveau, lesquels ne sont pas en vente.

12. Actes et décisions du conseil d'administration (déposés pour information)

Paule Bernier explique que le CA est plus structuré dans la rédaction des résolutions et des procès-verbaux d'où la longue liste de résolutions adoptées. Les actes et décisions sont déposés aux membres à titre d'information. Elle précise qu'antérieurement, l'assemblée était invitée à entériner les actes et décisions, mais, dans les faits, L'AGA n'a jamais eu le pouvoir de ratification, car cela rendrait le CA non fonctionnel, celui-ci étant élu pour gérer les affaires de l'Association, et donc décisionnel.

13. Nomination de l'auditeur pour l'exercice financier 2024-2025

Le CA et le comité des finances recommandent aux membres de l'AGA de mandater le cabinet



Robert Junior Houde, CPA, à titre d'auditeur de l'Association pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025.

La proposition est appuyée par Ariel Sanchez Lizana.

AGA20240618-13 il est résolu à l'unanimité de mandater le cabinet Robert Junior Houde CPA, à titre d'auditeur de l'Association pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025.

14. Nominations présidences et secrétariat des élections. (Derek Covington)

Quatre postes sont à pourvoir. Deux candidatures ont été reçues, soit celle de Mélanie Lacroix et celle de Étienne Triaud. Les dossiers étant conformes aux exigences, les candidatures sont jugées recevables. Le comité de candidature recommande donc d'élire par acclamation Mélanie Lacroix et Étienne Triaud. La proposition est appuyée par Joe Rochon.

AGA20240618-14 Mélanie Lacroix et Étienne Triaud sont élus par acclamation pour un mandat de deux ans, commençant immédiatement.

15. Varia/ Parole aux membres

Gaétan Bourbonnais suggère de considérer la mutualisation pour les assurances et pour les auditeurs. Cela pourrait apporter des fonds pour AQA et réduire les coûts pour les clubs.

Rémi Couture suggère de mettre sur pied des formations pour l'entretien et la réparation des bateaux afin d'assurer la transmission du savoir-faire. Michel Tremblay mentionne que Guillaume Morin de Kayak idéal à Donnacona pourrait être une personne-ressource.

Les deux suggestions sont accueillies favorablement et seront prises en considération.

16. Clôture de l'assemblée annuelle

L'Assemblée générale annuelle est levée à 20h25



ANNEXE: LISTE DES PRÉSENCES

Sont présents: Robert Barette, président d'assemblée

Les membres du conseil d'administration:

Derek Covington, président

Mélanie Lacroix, vice-présidente

Sébastien Saint-Pierre, trésorier

Paule Bernier, agissant à titre de secrétaire d'assemblée

Les délégués des entités constituantes

Entité constituante	Délégués
Alma	Michel Tremblay, présidente
Boucherville	Julie Dermine, présidente Suzanne Hamel Florence Morin
Knowlton	Rob Paterson, président Fred Enns
Lachine	Bruno Haché Rémi Couture Luc Desrochers
Laval	Gaétan Bourbonnais, président Patrick Gill
Montréal	Daphné Bisson, présidente Joe Rochon David Cabana Alice Saito
Sherbrooke	Annie St-Amour
Terrebonne	Karine Legault, présidente Charlie Houle Catherine Lehoux Dubois
Université de Montréal	Ariel Sanchez Lizana
Université McGill	Paige McCallum, présidente

Les invités (sans droit de vote):

Nadine Boutin, directrice générale

Akram Othmani



Guylaine Bernier
Alain Rochon
Robert Junior Houde, CPA
Emmanuella Dios, CPA

Les membres (sans droit de parole ni de vote)

Marie-Ève Côté
France Doyle
Marc Simard
Pierre Brosseau

Sont excusés: Étienne Triaud, secrétaire, et Mony Sy, administrateur.